



L'Édito :



Au cours des mois de novembre et décembre, une présence renforcée des gendarmes sur le territoire a été décidée en raison des événements nationaux mais aussi pour la sécurisation des marchés de Noël et des fêtes de fin d'année. Après ces semaines d'intense engagement, un lien respectueux et renforcé s'est établi entre les gendarmes et la population par les nombreux échanges que nous avons eus. Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont pu venir partager avec nous un moment de belle convivialité le 07 décembre dernier lors de la célébration de la Sainte Geneviève à Touët sur Var. Les nombreuses marques d'attachement que nous avons reçues des autorités empêchées nous vont droit au cœur. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Marianne RICHARD

L'action du mois : Organisation et gestions des événements.



Chaque événements et périodes d'affluence nécessitent une analyse fine des risques potentiels afin de mettre en place le dispositif de sécurité le mieux adapté pour garantir la sécurité des personnes et des biens. Toute gestion repose, au préalable, sur une collecte et une remontée des informations.

Elles sont ensuite prises en compte dans le temps et dans l'espace. Le dispositif de sécurité projeté est déterminé en fonction de divers critères : l'affluence, la topographie, les risques identifiés sur le plan national et local, les mesures de sécurité passives mises en œuvre par les organisateurs, etc... Ce travail d'anticipation et de planification est coordonné sur le territoire par les différents échelons de la brigade au groupement en passant par la compagnie. Sur le haut pays niçois, la fin d'année est une période cruciale pour la compagnie de gendarmerie de Puget-Théniers qui s'investit avec ardeur pour préparer le dispositif hivernal de protection des populations. Il permet l'ouverture des postes provisoires d'Isola 2000, d'Auron et le renfort des brigades de Péone et de Saint-Martin-Vésubie. Nous préparons également dès à présent le bon déroulement, entre autres, du Rallye de Monte-Carlo, de la course cycliste Paris-Nice ainsi que la sécurisation des fêtes de fin d'année. En parallèle, les missions régaliennes demeurent. Ces dernières semaines nous avons ainsi été en contact quotidien avec vous pour garantir la sécurité des manifestations. Bien que peu perceptible, ce travail permet l'efficacité de notre mission : garantir votre sécurité. Il est réalisé au niveau de la compagnie par deux officiers, deux secrétaires et un gendarme adjoint volontaire, avec l'appui des commandants d'unités territoriales et sous l'impulsion du commandant de compagnie.

Les conseils du gendarme : La montagne en hiver.



Les chutes de neige impactent la sécurité des automobilistes. Pour vous permettre de bien préparer vos déplacements et de réagir au mieux, vous trouverez, en complément de ce numéro, une infographie sur « les bons réflexes » avant le départ et sur la route. Les skieurs doivent adopter une attitude responsable sur les pistes pour éviter tout incident. Certaines règles sont parfois méconnues. Ainsi, le skieur en aval de la piste est prioritaire. Si vous devez intervenir sur un accident, cette formule mnémotechnique peut vous aider «les premiers P.A.S.» : Protéger, Alerter, Secourir.

Coup de cœur : 1918-2018 : Le centenaire de l'armistice.



Les gendarmes de la compagnie, mais aussi les 24 cadets de la défense, se sont mobilisés pour rendre hommage aux poilus. Ces moments de recueil sur tout le territoire, en communion avec les élus, les militaires et les civils, ont été forts en émotion.

Coup de Projecteur : Affaire de Stupéfiants.



Lors d'un service de contrôle des flux, les gendarmes de la brigade de Saint-Sauveur-sur-Tinée arrêtent un automobiliste. Ce dernier présente des signes extérieurs de consommation de stupéfiants. Interrogé, il avoue avoir consommé du cannabis la veille au soir. Lors de la perquisition, une chambre de culture, un grinder et du cannabis sont saisis. L'individu sera convoqué en justice en Février 2019.

AVANT DE PARTIR



FAITES LE POINT SUR L'ÉTAT DE VOTRE VÉHICULE

- NIVEAUX (HUILE, LIQUIDE DU LAVE GLACE ETC.)
- PRESSION DES PNEUS
- ÉCLAIRAGE
- CHAUFFAGE ET VENTILATION
- BATTERIE



ASSUREZ-VOUS QUE VOUS ÊTES BIEN ÉQUIPÉ

- GILETS HAUTE VISIBILITÉ ET TRIANGLE DE SIGNALISATION
- CHAÎNES OU ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX
- RACLETTE
- VÊTEMENTS CHAUDS
- EAU ET NOURRITURE



PRÉPAREZ VOTRE ITINÉRAIRE

- PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES
WWW.METEO.FR

En cas d'annonce de risques importants ou exceptionnels, différez votre départ

- CONDITIONS DE CIRCULATION ET ÉTAT DES ROUTES EN HIVER SUR BISON FUTÉ

WWW.BISON-FUTE.GOUV.FR

LES BONS RÉFLEXES

POUR CIRCULER EN HIVER



SUR LA ROUTE



ADAPTEZ VOTRE CONDUITE

- RÉDUISEZ VOTRE VITESSE
- AUGMENTEZ LES DISTANCES DE SÉCURITÉ
- ÉVITEZ LES MANŒUVRES BRUTALES
- NE DÉPASSEZ PAS LES ENGINS DE SALAGE ET DE DÉNEIGEMENT ET FACILITEZ LEUR PASSAGE
- RESTEZ INFORMÉ : PANNEAUX, RADIO LOCALES OU 107.7, MÉTÉO ET ÉTAT DES ROUTES SUR BISON FUTÉ



SI VOUS DEVEZ METTRE DES CHÂÎNES

- FAITES UN ESSAI DE MONTAGE AVANT LE DÉPART
- POSEZ LES CHÂÎNES SUR AU MOINS 2 ROUES MOTRICES
(limite de vitesse avec des chaînes : 50KM/H)
- VÉRIFIEZ LEUR TENUE RÉGULIÈREMENT ET RETIREZ-LES DÈS QU'ELLES NE S'IMPOSENT PLUS



SI LA CIRCULATION EST BLOQUÉE

- SUR ROUTE, GAREZ-VOUS SUR LE BAS-CÔTÉ
- SUR AUTOROUTE, NE STATIONNEZ PAS SUR LA BANDE D'ARRÊT D'URGENCE, MAIS RESTEZ SUR LA FILE DE DROITE, SAUF INDICATION CONTRAIRE DES SERVICES D'INTERVENTION OU DES PANNEAUX À MESSAGE VARIABLE
- TENEZ-VOUS INFORMÉ (RADIO, TÉLÉPHONE)